

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janvier 2010 > n°78

2010 le plan vélo est sur les rails



Bonne année, bon plan vélo

Pour Place Au Vélo cette année est importante. Bien sûr, le plan vélo prévu par Nantes Métropole ne nous paraît pas assez ambitieux, du moins dans la perspective de sécuriser au mieux des continuités cyclables au travers de l'agglomération, mais la volonté politique semble être présente cette fois et nous apprécions les avancées.

Nous allons devoir accompagner la Communauté Urbaine et les communes dans leur volonté de multiplier les déplacements à vélo au quotidien. Il va falloir nous démultiplier pour participer activement dans chaque mairie, dans chaque quartier à l'élaboration de plans vélos communaux efficaces et répondant réellement aux besoins des cyclistes, surtout en accompagnant ceux qui vont franchir le pas d'abandonner leur voiture, pour eux et pour les plus jeunes.

Le nombre de cyclistes peut-être tripler, la tâche est énorme et notre action militante plus nécessaire que jamais. Cette deuxième dizaine du millénaire est à construire, avec conviction et opiniâtreté.

Place au Vélo

- 2 → Revue de presse
- 3 → Aménagements
- 4 → Plan vélo communautaire
- 6 → Actions PAV
- 7 → Les plassovélistes écrivent
- 8 → Sorties PAV Agenda

**Assemblée générale annuelle
Place au Vélo
Samedi
23 janvier 2010
Maison des syndicats
Bd de la Prairie aux Ducs**

Invité Hadrien Bedok

« Monsieur Vélo » de Nantes Métropole.

14h-15h30 : Présentation du plan vélo et débat.

15h30-16h : Damiano présente la « cartographie cycliste »

16h-16h30 : Galette

16h30-18h : AG annuelle rapports d'activités, financier élection des membres du nouveau conseil d'administration



Toulouse :
Les plombiers ... à vélo !
Depuis le 1er juillet, les Zéco Plombiers ont démarré une activité alternative de dépannage et de petits travaux. Leur particularité : les déplacements se font à vélo.

Nous apprenons que le Grand Toulouse a décidé de lancer dès 2010 la réalisation de la Coulée verte de la Garonne, demandée par quatre associations.

Cycliste urbain, n° 105, hiver 09

Tours : **Des grands axes d'agglomération**

Après un premier schéma cyclable, l'agglomération doit aller plus loin et, pour le Collectif cycliste 37, réaliser des axes communautaires complets. Pour cela le Collectif a recensé les ruptures, les points noirs, les générateurs de flux et réalisé une carte très parlante des ruptures. Ce travail doit servir de base de concertation à la véritable politique vélo de la Ville.

Tour(s) à Vélo, n° 50, hiver 10

Bordeaux :
Plan spécial de résorption des discontinuités cyclables

Ce premier plan 2009 de la communauté urbaine semble unique en France. Difficile de s'en faire une idée précise mais il affleure ici et là dans Vélo-Cité et semble particulièrement efficace puisque de nombreuses réalisations s'achèvent ces jours-ci comme les 3 km de la piste du quai de la Souys ou le marquage au sol entre 2 carrefours assurant la continuité des bandes cyclables Eysines, Le Haillan et Mérignac.

Vélo-Cité, n° 101, nov. 09

Chambéry :
Les accidents impliquant un cycliste en milieu urbain

C'est le dossier très détaillé de cette Bicyc'lettre. Contrairement aux idées reçues le vélo en ville présente un niveau de risque et de gravité modéré à peine plus que la marche et beaucoup moins que les 2 roues motorisés. Surprise, les aménagements en section courante ne jouent pas un rôle majeur dans la sécurisation du cycliste, l'accident survient dans 4 cas sur 5 en intersection. Retenons enfin que plus le nombre de cyclistes augmente plus le risque diminue.

La Bicyc'lettre, n°50, dec. 09

Le Mans :
A la découverte du monde

Ce numéro est résolument orienté sur ce qui se fait ailleurs avec un édito sur Vilagarçia (35000 hab.) en Galice qui vient de mettre des vélos gratuits à disposition de tous et qui a vu au lieu des 250 inscrits prévus plus de 1000 et une double page centrale d'un tour de France des chantiers en cours : animations, revendications ou réalisations.

Cyclamaine Infos, n° 43, nov. 09

Bus Cycliste : Le cap des 100 lignes est atteint

Le «Bus Cyclistes®», est un convoi de cyclistes circulant sur un itinéraire choisi avec soin pour un maximum de sécurité et de convivialité. Dans son édito le président de l'association se réjouit de la création de la 100ème ligne à Chambéry. Ces lignes lancées à Toulouse se retrouvent maintenant dans 10 villes françaises.

Buscyclistes.org, dec. 09

Valence :
La maison du vélo c'est parti !

L'inauguration du local de 700 m² a eu lieu, en présence du maire, le jour anniversaire des 20 ans de l'association. Une telle surface accueille de nombreuses activités : l'atelier vélo avec récupération des vélos pour créer un parc REVV, une bourse aux vélos permanente, le gravage antivol et les tests antivol organisés pour la FUBicy, sans oublier les permanences, les réunions, la constitution d'un « petit musée » avec notamment un Peugeot 1920 et d'une bibliothèque.

REVV...eries, dec. 09

Toutes les revues sont consultables au local

Bernard

Guide des aménagements Nantes Métropole

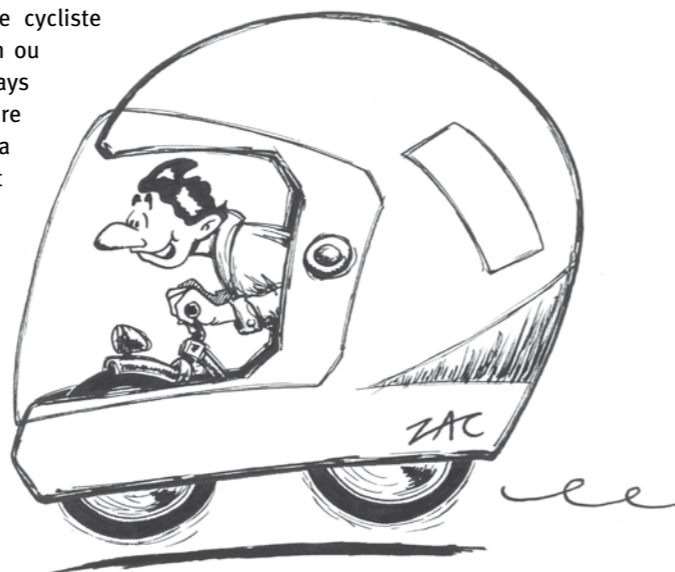
Nantes Métropole vient de réécrire le « guide des aménagements cyclables ». Place au Vélo a fait quelques remarques et certaines ont été prises en compte, malheureusement pas les prolongements de bande par des damiers à travers les carrefours. Dès que nous recevrons cette nouvelle version, elle sera en ligne sur notre site : <http://www.fubicy.org/nantes/velo/nantes>

A vélo, casque et gilet fluo doivent rester facultatifs !

La Direction de la Circulation et de la Sécurité Routière envisagerait de proposer au prochain comité interministériel de la Sécurité routière l'adoption du port du casque et du gilet fluo obligatoires pour les cyclistes de moins de 16 ans. Ce serait faire passer le vélo pour un véhicule dangereux alors que c'est un moyen de déplacement vertueux qui apaise la circulation urbaine et contribue au quotidien à la lutte contre le réchauffement climatique. La Sécurité routière doit agir sur les vraies causes d'accidents que sont la vitesse, l'alcool, l'inattention au volant. Elles ont en 2008 entraîné la mort de 3 704 automobilistes, 580 piétons et 159 cyclistes. La FUBicy est opposée à toute loi qui interdirait de circuler à vélo sans casque. Avec elle la Fédération Française de Cyclotourisme, l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies vertes, la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports, le Club des villes & territoires et l'Association des Départements & Régions

cyclables refusent cette mesure qui déresponsabiliserait les usagers de leur vigilance. La sécurité ne se limite pas à des accessoires. Cette mesure serait irrationnelle, inefficace, inutile et contre-productive. En effet, les récents bilans annuels de l'Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière montrent que dans les accidents qui entraînent un traumatisme crânien, le cycliste est moins concerné que le piéton ou l'automobiliste. Dans les rares pays qui ont rendu le casque obligatoire (Australie, Nouvelle-Zélande), la fréquence des accidents graves et des lésions crâniennes, rapportée au nombre de cyclistes, n'a pas diminué. Les pays européens exemplaires en matière de politique cyclable comme les Pays-Bas ou le Danemark se sont bien gardés de rendre le casque obligatoire, celui-ci étant peu porté en-dehors de la pratique sportive. Enfin,

l'obligation de porter un casque ferait rapidement chuter le nombre de cyclistes urbains (la baisse a été de 30% en Australie, et a même atteint 90% chez les collégiens de 10 à 16 ans et les jeunes filles (dossier complet sécurité sur le site de la Fubicy).



Propositions de Place au Vélo pour un plan vélo

Après débats sur le document de travail de Nantes Métropole qui ambitionne d'augmenter les déplacements cyclistes, Place au Vélo a proposé les mesures suivantes. Elles complètent les propositions déjà listées dans la BL n°76 de septembre 2009 qui visaient à rendre accessible la voirie publique à tout enfant en âge d'entrer au collège pour qu'il puisse se déplacer seul à vélo pour ses activités quotidiennes. Actuellement, la circulation urbaine effraie les parents qui ne peuvent laisser leurs enfants utiliser leur vélo pour leur déplacement domicile école ou domicile loisirs ; elle effraie aussi beaucoup d'autres personnes qui souhaiteraient se déplacer en vélo.



La Moutonnerie : les cyclistes de PAV réclament d'urgence un sas vélo

1 • La vitesse limite autorisée doit être réduite à 30 km/h, seule la voirie principale demeurant à 50 Km/h.

2 • Il semble vraiment illusoire d'avoir toute la voirie primaire équipée de bande/piste cyclable dans le mandat. Cette planification existe depuis une douzaine d'années et quasi aucune voie de la voirie départementale n'a été aménagée. Il semble plus réaliste de cibler un nombre limité et réalistes d'itinéraires. Une dizaine pour l'agglomération.

3 • Le traitement sécurisant des traversées des voies magistrales ne peut pas être du domaine des communes, c'est une action de la communauté urbaine avec l'Etat et avec le conseil général.

4 • Les continuités cyclables doivent être enfin réalisées dans l'agglomération. Les points noirs de ces itinéraires doivent être traités en priorité pour bénéficier rapidement d'un jalonnement efficace.

5 • Ces itinéraires doivent franchir le périphérique pour donner à l'agglomération l'accessibilité cyclable pour le moment réservé aux véhicules motorisés, et éviter une desserte cyclable appauvrie des communes voisines sous prétexte qu'elles sont périphériques. Nous proposons en annexe une liste de 11 continuités maillant les communes de l'agglomération et facilement jalonnables.

6 • Viser le taux de 15% de part modale du vélo en 2020 dans l'agglomération, et 10% dès 2011.

7 • Dans les services liés au vélo, l'offre de vélos en location, en libre service ou en prêt moyenne et longue durée est bien peu étoffée. Vélocampus (300) et NGE (200) ne suffisent pas. Voir ce qui se fait à Bordeaux ou Angers.

8 • Généraliser rapidement les double-sens cyclables.

9 • Implanter rapidement des stationnements vélo à intervalle régulier et sur voirie. Il ne faut pas continuer à abuser de l'espace déjà restreint de circulation des piétons. Un stationnement voiture = 3 appuis vélos.

Par exemple : à la porte de chaque immeuble

collectif, des commerces et services de proximité à forte fréquentation (boulangerie, banque, mairie, pharmacie, maison médicale, etc...) mettre en place des appuis vélos ou des cadres métal limitant en même temps l'empiètement voitures. Le type de mobilier actuellement utilisé à Nantes est convenable. Appuis en arbalète ou en U inversé.

10 • Une maison du vélo pourrait faciliter le développement de la circulation cycliste et devrait être implantée dans le quartier de la gare.

11 • Le stationnement en épi doit être complètement supprimé à l'échéance de 2011. La sécurité des cyclistes et l'espace gagné pour les piétons doivent l'emporter.

12 • L'île de Nantes doit être exemplaire pour la circulation des vélos (cf nos fiches de signalisation). Il faut saisir l'opportunité des espaces encore disponibles et ceux faisant l'objet d'un réaménagement.

13 • Veiller aux niveaux zéro des continuités cyclables. Même exigence que pour les PMR.

14 • Pour les aménagements de trottoirs, hormis les problèmes d'évacuation des eaux, privilégier les mise à plat de façade à façade plutôt que les bordures en granit ne servant qu'à bloquer les automobiles (et leur accorder de l'espace) et très gênantes pour tous les usagers de l'espace public.

15 • Supprimer les 2 fois 2 voies et les voies multiples en entrée et en sortie des ronds-points.

16 • En finir avec le stationnement à quatre roues sur le trottoir trop souvent rencontré dans les zones pavillonnaires urbaines qui rend dangereuse toute autre circulation que l'automobile.

17 • Concernant les aménagements cyclables sur la voirie départementale, régler une fois pour toute le problème du « qui fait quoi ? pour éviter les renvois d'une administration à l'autre.

18 • Avoir très rapidement un « Madame/Monsieur vélo » d'agglomération avec un fort pouvoir auprès des services et des autres autorités

(communes et département).

19 • Il sera difficile de faire avancer les projets si l'on renvoie la décision à une concertation avec les riverains. C'est l'enlisement assuré. La volonté politique et l'intérêt général doivent être les plus forts.

20 • Prise en compte du vélo dans les PLU : le local vélo en rez-de-chaussée

21 • La volonté politique exprimée dans le plan vélo doit se traduire par une conduite exemplaire des élus en la matière. Il serait bon d'avoir un parc à vélo bien garni au conseil communautaire. Les services de NM doivent montrer plus l'exemple, développer le tri(bi)porteur électrique, afficher un bilan annuel des litres de carburant consommés, etc

Onze continuités à réaliser

Elles permettraient un maillage de voies lisibles avec un jalonnement efficace

- 1 • Mauves - Le Pellerin par les bords de Loire (Loire à Vélo)
- 2 • Mauves - Thouaré - Ste Luce - Nantes - St Herblain - Couëron
- 3 • La Chapelle - Université - Ile de Nantes - Rezé - Les Sorinières
- 4 • Sautron - Orvault - Beauséjour - Ile de Nantes - St Sébastien - Vertou - Basse-Goulaine
- 5 • Carquefou - La Chantrerie - bords de l'Erdre - Rezé - Bouguenais - Le Pellerin
- 6 • Pirmil - St Aignan - Bouaye - St Léger-les-vignes
- 7 • La Montagne - Indre - St Herblain - Orvault - La Chapelle
- 8 • Les Sorinières - Vertou - Basse-Goulaine - Ste Luce - Carquefou
- 9 • Nantes-Dervallières-Zénith-Atlantique
- 10 • Chantenay - Le pont du Cens - La Chapelle
- 11 • Ste Luce - Beaujoire - Orvault

Plan vélo 2010-2014 de l'agglomération nantaise



Pour une bande cyclable rue de Strasbourg

Plans vélos communaux et de quartiers

Dans chaque mairie, dans chaque quartier, CCQ, il va falloir élaborer des « plans communaux vélo ». Il va falloir implanter au mieux de nombreux appuis-vélos, définir les axes avec double-sens cyclables, créer des « chaussidou », faire preuve d'inventivité pour trouver les itinéraires « malins » à aménager dans les quartiers, tout en veillant à la cohérence des déplacements intercommunaux. C'est un appel aux bonnes volontés des adhérents qui veulent s'investir localement. Déjà certains d'entre vous sont aux conseils municipaux CCQ, conseils de quartiers. Prenez contact avec l'association pour proposer votre participation. Un groupe « aménagements » est formé à Place au Vélo et se réunit régulièrement. Vous pouvez tous y participer. La prochaine réunion est prévue le lundi 8 février à 18h00 au local rue d'Auvours.

Place au Vélo

Remarques sur les chiffres

Affichage officiel dans le journal de la collectivité : 15% pour tous les déplacements en 2020, ce qui est conforme à la charte de Bruxelles que des villes comme La Rochelle, Bordeaux, Toulouse ont signé s'engageant à avoir 15% de déplacements vélos en 2020. Or le plan ne fait état du chiffre de 15% que pour la part modale en cœur d'agglomération dans les zones urbanisées et 15 % de part modale pour les déplacements jusqu'à 5 km. [NDLR un déplacement motorisé sur deux fait moins de 5km à l'échelle nationale (source ADEME)]. La part actuelle des déplacements vélo est de 2 %, et le plan prévu n'ambitionne qu'un passage à 100 000 déplacements vélos quotidiens en 2015 contre 42 000 aujourd'hui ce qui ne fait que 5% pour 2015. Il y aura encore beaucoup à faire entre 2015 et 2020 !

Place au Vélo

Aujourd'hui, la part modale des déplacements vélo est de 2 %, Nantes Métropole se fixe comme objectif à terme d'atteindre :

- 15 % de part modale dans les zones urbanisées de Nantes Métropole

- 15 % de part modale pour les déplacements jusqu'à 5 km

4 axes pour développer la pratique du vélo quotidien :

• Renforcer les services liés au vélo (Bicloo, Ville à Vélo, autres services de location)

• Faciliter l'usage du vélo sur l'espace public :

- Développer les facilités de stationnement

- Prendre en compte le vélo dans l'organisation des plans de circulation et l'aménagement de l'espace public

- Traduire dans les faits le concept de voirie partagée

• Communiquer et inciter à l'évolution des comportements de mobilité en faveur de la pratique du vélo

• Évaluer les actions mises en oeuvre et leur impact sur la pratique du vélo

Un montant correspondant à 40 millions d'euros représentera l'investissement de Nantes Métropole d'ici 2014.



1 - Priorités vélo

Les 24 plans communaux modes-doux :

Réalisés en concertation avec les communes, ils ont vocation à intégrer :

• La définition des conditions d'apaisement des circulations dans les voies apaisées

• La généralisation des doubles-sens cyclables

• Les implantations d'équipement de stationnement des vélos

• Le traitement sécurisant des traversées des voies magistrales

• Les conditions de jalonnement des itinéraires vélo notamment pour les relations inter-quartiers

Plus de vélo dans un espace partagé :

Dans le coeur d'agglomération, la réponse en termes d'aménagement d'espace public n'est pas uniforme. Les vélos doivent pouvoir ainsi cohabiter avec les piétons et les voitures dans les quartiers centraux à condition que la circulation soit pacifiée. Les actions prioritaires

Généralisation des doubles-sens cyclables dès 2010 ; systématisation des sas-vélos sur les carrefours à feux dès 2010 et terminés d'ici 2014 ; expérimentation et mise en oeuvre du tourne-à-droite sur certains carrefours à feux : 50 dès 2010 ; expérimentation du Chaussidou (On passe d'une chaussée à double sens de circulation à une chaussée centrale unique plus étroite, sans marquage axial et ouverte au double sens de circulation. Cette configuration permet d'aménager des espaces latéraux plus confortables pour les piétons et les vélos, et de réduire sensiblement les vitesses)

Le vélo dans la chaîne intermodale :

Création en gare de Nantes en 2011 de 1000 places de stationnement supplémentaires, ainsi que 1 000 places de stationnement supplémentaires dans les P+R

2 - Expérimenter

Subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) accordée aux salariés dont l'entreprise est engagée dans un plan de mobilité (200 € par vélo).

Location de 60 vélos pliants aux abonnés des transports en commun pour compléter leur trajet. Location de vélos à la journée dans certains TC : 3 pôles en 2010



Allée Baco, une réalisation récente et ratée!

3 - Développer les facilités de stationnement

Pour répondre à une demande toujours croissante, Nantes Métropole va poursuivre la mise en place de nouveaux appui-vélos, notamment par des stationnements abrités et sécurisés dans les gares et les P+R.

• Implantation dès 2010, tous les 50 à 100 mètres, d'appuis-vélos sur voirie dans les centres urbains de Nantes et des communes de l'agglomération

• Création et développement d'espaces conséquents de stationnement vélo dans tous les parkings en ouvrage du centre ville, pour favoriser le stationnement abrité et sécurisé des vélos et de leurs accessoires, • Objectif : 500 places en 2010

• Création de 1000 places de stationnement vélo (appuis simples, stationnement abrité et/ou sécurisé) dans les 39 P+R de l'agglomération (entre 2010 et 2012). et création de 1000 places de stationnement vélo à la gare SNCF

• Dans les quartiers d'habitat collectif : encourager le développement des stationnements sécurisés en relation avec les bailleurs sociaux et syndics.

• Au travers du PLU (Plan local d'urbanisme) renforcer les normes imposées par les PLU en relation avec les communes.

4 - Renforcer les services liés au vélo

• Bicloo : 89 stations et 790 vélos. 935 000 déplacements depuis le lancement du service, près de 4000 abonnés annuels au 1er décembre 2009. Une nouvelle extension est prévue à l'été 2011 : 99 stations soit 10 stations supplémentaires et 880 vélos au total

• Ville à Vélo + NGE : La flotte « Ville à Vélos » compte 150 vélos, dont 10 pour les enfants et passera à 200 vélos (dont 10 VAE) dès 2010.

• Vélocampus : 300 vélos loués à l'année par l'association Vélocampus aux étudiants pour un usage quotidien. Ce système passera à 400 vélos dès 2010.

• Soutien aux associations de promotion du vélo. Depuis 2002, Nantes Métropole apporte une aide aux associations de promotion du vélo : « Place au Vélo » et « Vélocampus ».

• Les associations représentant les usagers seront concertées systématiquement sur les aménagements nouveaux et les actions menées au titre de l'engagement vélo de Nantes Métropole.



Exemple de vélo pliant facilitant l'accès aux transports en commun à vélo!

Calendrier opérationnel de la mise en œuvre du plan vélo :

Premier trimestre 2010 :

- Lancement de la subvention (200 €) pour l'acquisition de Vélos à assistance électrique

- Repérage des sites d'implantations des 5000 appuis vélo dans le centre ville nantais et les 23 centres bourg. Début de la concertation riverains et des travaux d'implantations.

- Engagement de la phase de sécurisation des carrefours à feux de l'agglomération avec aménagement de sas vélos.

- Identification des 50 tournes à droite à aménager. Sollicitation de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière pour demande de dérogation au code de la route.

- Proposition d'avenant au conseil communautaire permettant l'implantation de 500 places de stationnement vélo dans les parkings en ouvrage du centre ville nantais. Début des travaux dans les parkings.

- Début de traitement des doubles sens cyclable dans les zones 30 et voies à sens unique.

Deuxième trimestre 2010 :

- Marché d'acquisition d'un matériel spécifique pour l'équipement en stationnement vélo des 38 P+R. Pose des premiers équipements.

- Lancement des études sur les aménagements sur les 15 axes prioritaires au titre du plan vélo.

- Renforcement du service Ville à Vélo (location moyenne et longue durée pour les entreprises signataires d'un plan de mobilité).

- Suppression du stationnement en épis sur les axes les plus problématiques

- Approbation des premiers plans communaux de déplacements doux

- Lancement des marchés de travaux pour création du local Vélocampus

Troisième trimestre 2010 :

- Achèvement de l'aménagement des sas vélo sur les carrefours à feux prioritaires

- Lancement de l'expérimentation vélos pliants

- Lancement de la consultation sur la Délégation de Service Public Gare incluant la création de 1 000 stationnements vélo dans le parking en ouvrage nord et sur les parkings en enclos sud.

- Rentrée Vélocampus : augmentation du nombre de vélos à la location pour les étudiants.

- Mise en service des 50 tournes à droite après obtention de la dérogation

- Lancement d'un service de location de vélo dans 3 P+R à titre expérimental.

- Expérimentation des premiers aménagements type « chaussidou » ou « bandes dérasées multifonctionnelles »

2011

- Désignation du nouveau délégué de la DSP Gare : création des 1 000 places de stationnement.

- Extension Bicloo

- Bouclage de l'itinéraire Loire à Vélo

Fête du vélo

2010 : Quoi de neuf ?

Vélo-école adulte

En novembre et décembre dernier, nous avons proposé, en partenariat avec le centre socioculturel Perray-Haluchère, une session de 8 séances d'apprentissage du vélo, destinée au public adulte du centre. Ces séances se déroulaient sur le terrain de sport situé juste devant le centre, elles étaient co-animées par Soizic ROBERT, Directrice adjointe du CSC, et Loïc BOCHE, animateur de Place au Vélo. Deux femmes ont pu apprendre à pédaler lors de ces ateliers, c'est peu mais c'est une première !

Pour les séances habituelles rue d'Auvours, elles ont concerné 21 personnes en 2009, dont 11 n'avaient jamais fait de vélo auparavant, 6 avaient arrêté après une chute (souvent pendant l'enfance), 4 pédalaient déjà mais avaient besoin de se perfectionner pour pouvoir prendre confiance et se déplacer dans la rue.

L'appel à bénévoles lancé dans les dernières « bicyc'lettres » a fonctionné : plusieurs adhérents se sont déclarés volontaires et nous leur proposerons prochainement un atelier de formation pour devenir moniteur.

Loïc

ANDE

Connaissez-vous l'Association Nantaise Déplacements Environnement ? Depuis plus de 30 ans à Nantes, elle se préoccupe de promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture sur l'agglomération. Pour ce faire elle agit pour un transport public de qualité, extension des transports en site propre, amélioration des bus, développement de l'étoile ferroviaire nantaise. Elle s'intéresse aussi au partage de l'espace urbain, par la priorité aux modes doux, vélos et piétons, pour la juste place laissée à l'automobile trop souvent favorisée au détriment de la qualité de vie. Elle promeut un développement harmonieux de quartiers mêlant habitat, services et emplois. Elle se préoccupe également de la qualité des paysages pour de nouveaux plans locaux d'affichage plus respectueux de nos sites.

Pour en savoir plus et soutenir l'association, vous êtes conviés à son assemblée générale qui se tiendra mercredi 20 janvier à 18h00 à la Maison des Syndicats.

Site : <http://www.fubicy.org/nantes-ande/>

Parcours sécurisé, le dimanche 6 juin

Cette année Place au Vélo innove en proposant un parcours inédit vers les bords... de l'Erdre cette fois-ci. C'est confirmé, les communes de Nantes, Carquefou, Sucé-sur-Erdre et La Chapelle-sur-Erdre acceptent avec enthousiasme la tenue de l'événement sur leur territoire.

Des pôles d'animation thématiques

Cette année, nous souhaitons attribuer une identité à chaque pôle. L'occasion de développer des thématiques qui sauront séduire les participants : « le vélo accessible à tous » pour montrer qu'il s'adapte à différents publics, « Le vélo c'est la santé » : un pôle spécialement dédié à l'opération santé menée pendant l'événement, un troisième pôle original axé sur l'avenir, l'environnement, l'utopie... Et enfin un pôle « Partenaires » où l'ensemble des organismes soutenant la Fête du Vélo pourront témoigner leur action en terme de développement durable et de politique vélo.

« Le Vélo, c'est la santé ! »

La majorité des partenaires santé ont confirmé leur participation à l'événement 2010. L'opération sera reconduite avec cette année deux nouveautés : un goûter diététique offert aux participants de la Véloparade le mercredi 2 juin et un Jeu-Santé, sous forme de chasse au trésor sensibilisant en particulier les enfants. Affaire à suivre...

Recherchons stagiaire

Place au Vélo recherche un(e) stagiaire sur la période d'avril à juin 2010 (à adapter selon la période de stage) pour participer en amont et en aval à l'organisation de la Fête du Vélo. Domaine du stage : communication, évènementiel, secrétariat. Vous êtes en contact avec des étudiants ? Passez-leur l'information !

Contact : Muriel Bouhaddi, chargée de mission Fête du Vélo : muriel.bouhaddi@fubicy.org

Appel aux bénévoles

Comme tous les ans, l'événement demande la participation de bénévoles pour proposer une fête réussie : vous pouvez être commissaire « volant », être présent sur un stand de Place au Vélo, encadrer la véloparade... N'hésitez pas à réserver d'ores et déjà les dates et à vous inscrire pour y participer !

Contact : Muriel, chargée de mission Fête du Vélo
muriel.bouhaddi@fubicy.org

Parcours du Cœur le 25 avril

La Fédération Française de Cardiologie organise le dimanche 25 avril « Les parcours du Cœur » au parc du Grand Blottereau à Nantes. Cet événement propose des activités sportives gratuites pour sensibiliser le grand public aux bienfaits du sport sur la santé. Suite au succès de l'édition 2009, Place au Vélo renouvelle sa participation en proposant une ou deux balades le dimanche. Vous souhaitez participer à la création et l'encadrement de ces balades ? Contacter Place au Vélo : nantes@fubicy.org.

A vos pinceaux !

Nous cherchons un (ou plusieurs) adhérent de Place au Vélo qui aurait une fibre artistique et qui serait motivé pour personnaliser la caisse en bois de notre bipporteur : l'idée est qu'on identifie bien ce bipporteur comme celui de l'association, par le biais d'un dessin, message, et/ou logo... Signalez-vous au 02 40 200 400 / nantes@fubicy.org ou lors de l'AG !

LES PLASSOVÉLISTES ÉCRIVENT...

Pistes, voies, routes ?

J'ai lu dans OF que les « pistes cyclables ne pouvaient pas être le remède miracle car les cyclistes se sentent trop en sécurité et qu'ils deviendraient alors susceptibles d'être plus victimes d'accidents lorsqu'ils quittent la voie dédiée » !! C'est comme si on n'avait pas voulu construire d'autoroutes au motif que les automobilistes sont trop en sécurité sur ce type de voies routières ! D'ailleurs je n'aime pas le terme « pistes » cyclables car cela fait référence à la vitesse : piste d'athlétisme (que j'adore !!), vélodrome, piste de ski etc..... la voie vélo ou la véloroute me paraissent mieux adaptés... Il est certain qu'il n'y a pas de solution unique car nous sommes dans des systèmes complexes. Par ailleurs, si dans l'ensemble nous ne sommes pas des techniciens des aménagements, nous avons je pense acquis, grâce à nos pratiques du vélo en milieu urbain, un degré d'expertise suffisant pour pouvoir formuler à partir de l'existant et à partir du plan vélo de N.M. des contre propositions tout à fait crédibles.

Jean-Paul

Droit de réponse

Dans le numéro précédent de Bicyc'lette, un lecteur est fier de nous expliquer que pour lui les feux rouges ne sont que de « simples pertes de priorité » et qu'en quarante ans de feux rouges grillés, il n'aura eu qu'une amende de 90 €. Ce comportement est désolant à bien des égards : - Cette personne n'a pas dû visiter un centre de rééducation de traumatisés crâniens, dont la majorité sont des victimes d'accident de deux roues.

- Toute personne qui n'est pas exemplaire, perd toute crédibilité, l'actualité nous le démontre quotidiennement. Dans l'article voisin à la même page, un autre lecteur cycliste se plaignait d'une verbalisation pour s'être placé devant la ligne des feux, alors qu'au même moment un automobiliste, stationnant sur la piste cyclable, n'était pas inquiété. Au lieu de raisonner en opposant auto-vélo, respectons nous mutuellement. La meilleure façon de servir la cause du vélo est un comportement exemplaire, à commencer par le respect du code de la route. Nos actions et revendications pour améliorer la place du vélo n'en seront que plus légitimes, écoutées et finalement efficaces.

Gilles

Proposition
aménagement
rue de la
Maison
Rouge



Il pleut sous abri !

Dans cet équipement récent, la couverture fuit sur toute sa longueur entre les deux nappes de tôle ondulée : apparemment du fait d'un recouvrement insuffisant entre plaques voisines, mais surtout par ce que les crochets de fixation des plaques sont placés en creux d'onde (où passent les filets d'eau) et non en sommet d'onde, moins exposé aux fuites. Il faudrait changer la couverture, qui devrait encore être sous garantie (mais il s'agit cependant d'un vice de pose qui était visible à la réception des travaux). Il est quand même dommage qu'un des rares abris couverts pour vélo soit aussi défaillant dans sa pose, la conception étant par ailleurs bonne. On pourrait

cependant accompagner les travaux en cherchant aussi une meilleure protection contre les précipitations de Sud Ouest (par une retombée de la couverture sur 0,50 m à 1 m?). Ces abris vélos sont à multiplier en zone dense (car beaucoup d'habitants ne disposent pas d'endroits où mettre des vélos), près des pôles intermodaux.

Dominique



Fantomas?
Les cyclistes
s'adaptent au climat

BRÈVES

Une rue piétonne

Le bâtiment des Bains Douches dessiné par Driollet et ouvert au public en 1860 est classé au patrimoine nantais. Il est, en France, l'un des premiers établissements modèles de bains et lavoirs gratuits à l'intention des classes ouvrières et le dernier de cette époque qui subsiste. Depuis fin 2009, les deux cotés du bâtiment sont enfin dégagés du stationnement automobile. Des riverains, soutenus par plusieurs associations, proposent de fermer la rue de la Maison Rouge à la circulation. Cette rue deviendrait piétonne, cyclable et commerçante, sans stationnement automobile. Cette demande a été déposée lors de l'enquête publique il y a plus de six mois... et toujours pas de réponses! Après le combat contre la saleté du corps et du linge depuis le XIXème, c'est la circulation automobile et la pollution de l'air qui posent problème. Pour les 150 ans des Bains Douches en 2010, une rue piétonne!

L'Association Le Magdeleine et le Collectif des Bains Douches

Les vélos font rouler les bus

Payer son trajet en pédalage, voici l'initiative excitante du designer Chi-Yu Chen : Pour décongestionner la circulation dans les villes et réduire leur bilan carbone : les bornes de vélos « vélib' » et autres « vélov' » poussent aux 6 coins de l'hexagone. Et si on se servait de l'énergie produite par ces cyclistes intempêtes pour faire rouler les bus ? L'idée est toute simple (comme les bonnes en général) : une batterie fixée sur les vélos se charge grâce à l'énergie du pédalage et du freinage. Quand on ramène le vélo en borne, la batterie se recharge et balance de l'énergie dans le réseau électrique qui alimente les transports de la ville. En échange de leur contribution verte à l'effort, les cyclistes locataires reçoivent un crédit correspondant à l'énergie générée. Un compte utilisable pour prendre le bus ou louer un autre vélo ! <http://www.yankodesign.com/2009/07/13/bus-powered-bike-rides/>

Jacques

Sortie du dimanche 10 janvier

Heureux d'avoir moins de pluie qu'à la précédente sortie de novembre, le temps nous est apparu clément ce dimanche. Balade tranquille et amicale au long de l'Erdre par la Jonelière jusqu'à la Grimaudière, avec en passant quelques envies d'aménagement cyclable et même pourquoi pas une traversée en passerelle ou en bateau au niveau de l'autoroute ? Anne-Françoise nous attendait pour un pique-nique au chaud quand même bien venu, avec soupe, rosé et... galette à volonté. La prochaine est prévue le dimanche 7 février à la découverte de Ste Luce.

SUR VOTRE AGENDA!

- **Samedi 16 janvier**
...❖ Brico vélo rue d'Auvours 14h-18h
- **Mercredi 20 janvier**
...❖ Balade urbaine + galette
- **Samedi 23 janvier**
...❖ Assemblée générale annuelle 14h-18h
Maison des syndicats
- **Samedi 6 février**
...❖ Brico vélo rue d'Auvours 14h-18h
- **Dimanche 7 février**
...❖ Balade pour la journée du côté de Ste Luce
départ 10h, Place Royale.
- **Lundi 8 février**
...❖ Groupe de travail « Aménagements »
rue d'Auvours à 18h00
- **mercredi 17 février**
...❖ Balade urbaine : Nantes Nord
18h30 - Place Royale (départ à 19h)
- **samedi 20 février et samedi 6 mars**
...❖ Brico-vélo (ouvert à tous)
14h-18h, 8 rue d'Auvours
- **dimanche 7 mars**
...❖ Balade pour la journée (itinéraire à définir)
départ à 10h, Place Royale,
- **mercredi 17 mars**
...❖ Balade urbaine : Beaulieu / Saint-Jacques
18h30 - Place Royale
- **samedi 27 mars**
...❖ Bourse aux Vélo : 16^e édition

Réadhésion, adresses mail

Votre adhésion court sur l'année civile, N'attendez pas plus pour réadhérer pour 2010 !
Les adresses mail du fichier des adhérents sont utilisées pour des infos importantes et immédiates, malheureusement certaines sont erronées. N'oubliez pas de nous les communiquer avec votre réadhésion. Si vous souhaitez recevoir la Bicyc'Lettre par mail et économiser un timbre, merci aussi de nous le demander.



Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire
tous les jeudis de 17h à 20h
8, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > http://www.nantes.fubicy.org

Pour s'inscrire à la liste de diffusion envoyez un mail vide à : sympa@lists.fubicy.org avec le sujet : subscribe nantes-velo@lists.fubicy.org

Rédaction

Michel Berjon
Loïc Boche
Muriel Bouhaddi
Daniel Daoulas
Pierre Descamps
Dominique Dupont
Olivier Flamand
Catherine Perot
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Bernard Renou
Roselyne Vincent

Mise en page
Manue

Illustrations
Jacques Clavreul

Bulletin d'adhésion + abonnement à la Bicyc'lettre > individuelle 10 € - réduite 5 € - famille 15 € - association 32 € - école/collège 10 €

L'adhésion donne droit au marquage à tarif réduit (3 € au lieu de 6 €) - Adhésion + abonnement à Vélocité* 24 €

nom _____ prénom _____

adresse _____

tél _____ e-mail _____

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400

date _____ signature _____